

Administration 5, Place des Martyrs T. 37 92 92 – 1 communale L-3361 Leudelange F. 37 92 92 – 219 commune®leudelange.lu

Invitation à une réunion du Conseil communal jeudi, 27 février 2025 - 17.00 heures

Le Collège des Bourgmestre et Echevins invite les membres du Conseil communal à la prochaine réunion publique du Conseil communal,

> laquelle aura lieu dans la salle de réunion au 2° étage en la Mairie de Leudelange 5, Place des Martyrs, L-3361 Leudelange.

Ordre du jour

1	Approbation de l'ordre du jour ; Approbation,
2	Communications du Collège des Bourgmestre et Échevins
3	Convention avec le syndicat STEP ; Vote.
4	Nominations auprès du Conseil d'administration du STEP; a) Proposition d'un observateur auprès du STEP, b) Proposition d'un membre pour le conseil technique du STEP.
5	Convention services pour jeunes (maison des jeunes) ; Approbation convention 2025, Inter-Actions, MENJE, Commune de Leudelange.
6	Convention services d'éducation et d'accueil pour enfants (maison relais) ; Approbation convention tripartite 2025, Croix Rouge Luxembourgeoise, MENJE, Commune de Leudelange.
7	Approbation de plusieurs actes notariés ; a) Acte de vente, parcelle boisée no. 1506/1482, Atzenberg, b) Acte d'échange de parcelles nos.1431/8143 et 1431/8139,1431/8140, 1431/8141, 1431/8142, Rue de la Forêt.
8	Acquisition d'un terrain : Approbation compromis de vente, parcelle no. 187/6248.
9	Aménagements pour la protection contre les crues : Approbation convention, parcelle no.49/8039.
10	Demande de lotissement : 88, Rue de la Gare
11	<u>Création de poste :</u> Création d'un poste de salarié dans le groupe de traitement A-1, sous-groupe technique, ingénieur.

- 12 Pacte nature / pacte climat ;
 - a) Création d'un « Naturpaktteam »,
 - b) Création d'un « Klimapaktteam ».
- 13 Correspondance, questions au Collège des Bourgmestre et Échevins ;
- 14 Commissions consultatives communales :

huis clos

- a) Nomination du secrétaire de la commission pacte nature,
- b) Nomination du secrétaire de la commission pacte climat.
- 15 <u>Liste des demandes du droit de préemption</u>
 - a) discussion,

huis clos

b) décision.

en séance publique

Leudelange, le 19 février 2025

Au plaisir de vous revoir tous lors de la réunion. pour le Collège des Bourgmestre et Echevins

Le Secrétaire,

Marc THILL

Lou LINSTER

Dans un souci de préservation de l'environnement aucune documentation sur support papier ne parviendra plus aux conseillers à l'exception de la convocation pour la séance du conseil communal. Les dossiers sont consultables sur le serveur dédié aux séances. En cas de besoin les dossiers afférents peuvent être consultés sur support papier au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture des bureaux. Copie peut être délivrée sur demande des conseillers.

Heures d'ouverture des bureaux de la mairie :

 Matin
 lundi – vendredi
 08h00 – 11h30

 Après-midi
 lundi – vendredi
 13h30 – 16h00

 sauf jeudi
 13h30 – 18h30

